

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## EXANE PLEIADE FUND – CLASSE B (CODE ISIN: LU0616900774)

Un compartiment de la SICAV luxembourgeoise Exane Funds 2

Société de Gestion : EXANE ASSET MANAGEMENT

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

**Objectif de gestion :** Exane Pleiade Fund (ci-après « Pleiade ») vise à réaliser une performance absolue, régulière et peu corrélée avec les classes d'actifs traditionnelles.

Bien que Pleiade ne soit pas corrélé aux marchés obligataire et actions, il ne reproduit pas non plus l'indice €STR. L'indice est uniquement utilisé pour les besoins du calcul des commissions de surperformance.

**Stratégie d'investissement :** La gestion de Pleiade repose sur une stratégie de type *long/short equity*. Pleiade est géré de manière active et discrétionnaire en fonction des anticipations de la Société de Gestion.

La stratégie long / short equity consiste à gérer simultanément un portefeuille de positions à l'achat sur des sociétés jugées sous-évaluées, et, en couverture, un portefeuille de positions à la vente sur des sociétés jugées surévaluées.

La construction des positions s'opère soit par l'achat direct d'actions soit par l'utilisation d'instruments dérivés, négociés de gré à gré ou sur le marché coté, de type swaps, *contracts for difference* (CFD) ou contrat à terme.

Le risque induit par une ou plusieurs expositions à la baisse sur des titres ne doit pas être vu isolément mais en considération du portefeuille global et des titres similaires détenus par Pleiade à l'achat. Dès lors, le risque lié à une vente de titres dans ce contexte n'est pas absolu, mais doit toujours être vu comme un risque relatif.

Le niveau de l'€STR n'est pas pris en compte dans l'implémentation de la stratégie d'investissement.

**Univers d'investissement :** géographiquement, l'univers d'investissement est mondial, avec une dominante européenne.

**Exposition nette :** L'exposition nette au risque marchés actions (positions acheteuses diminuées des positions vendeuses) évolue entre -5% et +20%.

Pleiade est un compartiment de capitalisation.

**Autres informations :**

**Capacité d'amplification :** la Société de Gestion peut recourir à des contrats financiers afin d'obtenir une exposition synthétique sur un marché ou sur une action. L'effet de levier attendu (somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés) est de l'ordre de 200% de l'actif net de Pleiade.

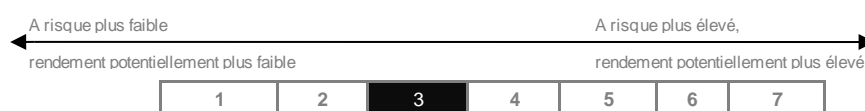
Pleiade promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « SFDR »).

Les critères ESG contribuent à la prise de décision du gérant, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

**Durée minimum de placement recommandée :** Pleiade pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

**Faculté de rachat des actions souscrites :** les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs actions chaque jour d'ouverture de la bourse de Paris avant 16h00.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur synthétique de risque classe Pleiade sur une échelle allant de 1 à 7 sur la base de l'objectif de volatilité défini dans son prospectus: maintenir une volatilité historique annualisée des valeurs nettes d'inventaire inférieure à 5%. Toutefois, cet objectif de volatilité n'est pas un engagement ou une garantie délivrée par la SICAV Exane Funds 2 ou la Société de Gestion.

La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'exposition diversifiée de Pleiade au risque action explique le classement de Pleiade dans cette catégorie.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels le compartiment peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire:

- **Risque de contrepartie:** Pleiade peut encourir des pertes au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie dans le cadre d'opérations de swaps, de CFD, de contrats à terme en cas de défaillance de la contrepartie ou d'incapacité de celle-ci à faire face à ses obligations contractuelles.

- **Risque d'utilisation de produits dérivés :** Pleiade utilise des instruments financiers dérivés. Ces instruments financiers dérivés peuvent présenter certains risques tels que (sans s'y limiter), le risque lié à l'effet de levier, le risque de volatilité, le risque de valorisation ou le risque de liquidité. Si un tel risque se produit, cela peut entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire du compartiment.

- **Risque de crédit :** Pleiade est investi dans des titres émis par des émetteurs de premier ordre qui peuvent néanmoins se retrouver dans la situation où ils ne peuvent plus faire face à leurs engagements.

- **Risque de liquidité :** Pleiade est investi dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marchés peuvent impacter les prix auxquels les gérants initient ou liquident les positions.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM.

## FRAIS DE LA CLASSE B

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Max 5% acquis à la Société de Gestion Max 2,5% acquis à l'intermédiaire de vente
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué ci-dessus est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le compartiment sur une année	
Frais courants	2,13 % TTC
Frais prélevés par le compartiment dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	20% TTC au-delà de €STR capitalisé de performance annuelle, avec application d'un mécanisme de compensation de sous-performances. Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice (calculé sur la base d'EONIA): 0,01%.

La Classe B est éligible à tout investisseur.

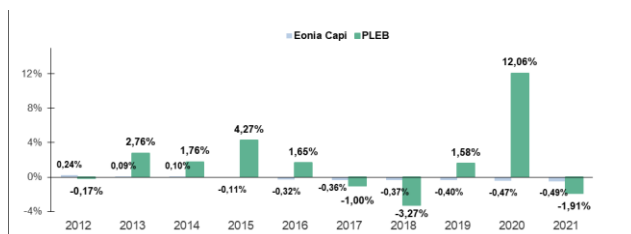
Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont toujours des pourcentages maximums. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le taux de frais courants indiqués se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants comprennent les commissions de gestion, les frais administratifs liés à la rémunération des fournisseurs de services et la taxe d'abonnement luxembourgeoise, mais n'incluent pas les commissions de surperformance et les frais de transaction.

Pour plus d'informations sur les frais et le mécanisme de compensation des sous-performances passées relatif à la commission de gestion variable, veuillez-vous référer à la section 8 du supplément du prospectus relatif à Pleiade.

## PERFORMANCES PASSES DE LA CLASSE B



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.
- Pleiade ne reproduit pas l'indice €STR (ou jusqu'au 31/12/2021, l'EONIA). L'indice est uniquement utilisé pour les besoins du calcul des commissions de surperformance depuis juillet 2019.
- La date de lancement de la Classe B de Pleiade est le 30 mai 2011.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Les performances affichées sont calculées en euros (EUR), nettes de tous les frais à la charge du compartiment.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Classe	Code ISIN	Typologie de souscripteurs concernés	Devise	Montant minimum de souscription initiale	Minimum de souscription ultérieure	Affectation du résultat
A	LU0616900691	Investisseurs Institutionnels	Euro	Aucun	Aucun	Capitalisation
A USD	LU0616900857	Investisseurs Institutionnels	USD	Aucun	Aucun	Capitalisation
A CHF	LU0616900931	Investisseurs Institutionnels	CHF	Aucun	Aucun	Capitalisation
S	LU2049492049	Investisseurs Institutionnels	Euro	25.000.000 EUR	Aucun	Capitalisation
B	LU0616900774	Tous investisseurs	Euro	Aucun	Aucun	Capitalisation
R	LU2153539155	Tous investisseurs	Euro	25.000.000 EUR	Aucun	Capitalisation

Les prospectus, rapports annuel et semestriel de la SICAV ainsi que toute information pratique telle que la valeur nette d'inventaire à jour des Classes sont disponibles gratuitement, en français, au siège social de la SICAV ainsi que sur le site internet de la Société de Gestion à l'adresse suivante : [www.exane-am.com](http://www.exane-am.com)

### Dépositaire et Agent Administratif

BNP Paribas Securities Services  
60, avenue J.F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la Société de Gestion sont disponibles sur le site internet d'Exane Asset Management: [https://exane-am.politique\\_remuneration\\_fr](https://exane-am.politique_remuneration_fr) et une version papier est disponible, sans frais, sur demande auprès du siège social de la Société de Gestion.

Les actifs et passifs de chaque compartiment étant distincts les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment sont limités aux actifs de ce compartiment, sauf disposition contraire des documents constitutifs de la SICAV.

Les investisseurs sont avertis que la législation fiscale de l'état membre d'origine de Pleiade peut avoir une incidence sur leurs situations fiscales personnelles.

Exane Funds 2 ne peut être tenue responsable que des informations contenues dans ce document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de Pleiade.

Pleiade peut être constitué d'autres types de classes d'actions. Les investisseurs peuvent trouver plus d'informations sur ces classes dans le prospectus de Pleiade ou sur le site internet de la Société de Gestion à l'adresse indiquée précédemment. Les actionnaires peuvent demander de convertir tout ou partie des actions qu'ils détiennent dans une Classe d'un compartiment déterminé en actions d'une autre Classe du même compartiment ou d'un autre compartiment à la condition que la devise des actions de l'autre Classe soit identique. Pour plus de détails, les actionnaires peuvent se reporter à la Section VIII 4 du Prospectus.

Pleiade est agréé au Luxembourg et a été autorisé à la commercialisation par l'autorité de régulation luxembourgeoise, la Commission de Surveillance du Secteur Financier. La Société de Gestion Exane Asset Management est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP01015.

Aucune classe d'actions ne peut être offerte ou vendue à des « US Persons » telles que définies par la loi US Securities Act de 1933 qui sont considérées comme des Personnes Non Autorisées au sens de l'article 11 des statuts de la SICAV.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 2022/02/15.